

DEMANDE DU CANDIDAT ET SERMENT RELATIFS À L'UTILISATION APPROPRIÉE DE LA LISTE DES ÉLECTEURS

Élection Municipale 2026

Conformément au paragraphe 23(4) de la ***Loi de 1996 sur les élections municipales*** (LEM), sur demande écrite (par la présentation du présent formulaire dûment rempli), le/la secrétaire municipal(e) doit fournir à chaque candidat(e) la partie de la liste des électeurs contenant les noms des personnes ayant le droit de voter pour ce poste.

La liste des électeurs sera fournie par voie électronique par l'entremise du Portail des candidats le 1er septembre 2026, aux candidat(e)s ayant rempli le présent formulaire.
Référence : paragraphe 23(4) de la LEM.

Nom du Candidat:

Nommé au Bureau de:

Quartier(s) :

Je demande une copie de la partie de la liste des électeurs contenant les noms des personnes ayant le droit de voter pour le poste auquel je suis candidat(e).

Je reconnais que la liste des électeurs me sera fournie par voie électronique par l'entremise du Portail des candidats et qu'elle sera mise à ma disposition le 1er septembre 2026.

Signature du Candidat :

Date :

Je m'engage à utiliser la liste des électeurs uniquement à des fins électorales, conformément à la Loi de 1996 sur les élections municipales.

Je m'engage à ne pas afficher la liste dans un lieu public, sur un site Internet, ni à la rendre accessible par tout autre moyen de communication de masse, imprimé ou électronique.

Je m'engage à ne pas distribuer, revendre ou utiliser la liste des électeurs à des fins commerciales, et à ne permettre aucune utilisation des données de la liste des électeurs à des fins autres qu'électorales.

Je m'engage, au plus tard le jour où la période de la campagne électorale prend fin conformément au paragraphe 88.24(1), à détruire toutes les copies de la partie de la liste des électeurs qui m'a été fournie en vertu du paragraphe 23(4).

Signature du Candidat:

Date: